

# Solutions de protection de voyage

## Obtenez 20 % de commission<sup>1</sup>

Ajoutez des solutions de protection de voyage à votre réservation ou consultez notre politique concernant les ouragans. Rassurez-vous, nous vous couvrons en cas d'imprévu.

Les protections de voyage valides et applicables à vos forfaits vacances sélectionnés apparaîtront comme options à ajouter à l'étape de vérification avant le paiement. Tous les détails et les conditions sont disponibles durant le processus de réservation.

### Inclusions et prix des solutions selon la destination

Nos solutions exclusives de protection de voyage vous permettent de réserver des vacances avec flexibilité et en toute confiance.



### NOUVEAUTÉ!

Solutions de protection de voyage	TOUTE TRANQUILLITÉ	TOUTE FLEXIBILITÉ	TOUTE FLEXIBILITÉ PLUS
Prix par personne (plus taxes applicables)	<b>99 \$</b>	<b>99 \$</b>	<b>149 \$</b>
Destinations applicables	Mexique, Caraïbes, Amérique centrale, Canada, États-Unis, Europe et croisières	Mexique, Caraïbes, Amérique centrale, Canada, États-Unis et Europe	Mexique, Caraïbes, Amérique centrale, Amérique du Sud, Canada, États-Unis, Europe, Asie, Océanie, Moyen-Orient et Afrique du Nord
Types de réservations applicables	Forfaits vacances, forfaits Vols et Hôtel, forfaits Vols et Croisière et circuits	Forfaits vacances, forfaits Vols et Hôtel et circuits	Forfaits vacances et forfaits Vols et Hôtel
Tarif supplémentaire pendant les Fêtes et les vacances <sup>2</sup>	<b>50 \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>50 \$</b>
Sélection de sièges standard	•		
Garantie ProtègePrix <sup>3</sup>	•		
Changez votre réservation <sup>4</sup>		•	•
Transférez votre forfait <sup>4</sup>		•	•
Annulez jusqu'à 21 jours avant votre départ et obtenez un remboursement <sup>5</sup>		•	•
Annulez jusqu'à 3 jours avant votre départ et obtenez un crédit interne de voyage <sup>6</sup>		•	
Annulez jusqu'à 24 heures avant le départ et obtenez un remboursement complet, moins un crédit interne de voyage transférable (d'une valeur maximale de 250 \$) <sup>4</sup>			•

À compter du 9 décembre 2025, toutes les solutions de protection de voyage peuvent être achetées au moment de la réservation et la plupart peuvent être réservées jusqu'à 48 heures après la réservation par le biais de l'outil Gestion de votre réservation. La solution de protection Toutefranquillité pour les réservations de forfaits Vols et Croisière ne peut être souscrite qu'au moment de la réservation. Les solutions doivent être souscrites par tous les passagers partageant une chambre ou une cabine. Elles sont non remboursables et ne s'appliquent pas aux réservations de groupe, locations de voitures, polices d'assurance, excursions, billets de parcs thématiques et autres attractions, et réservations non remboursables. Les agents de voyages obtiennent une commission de 20 % sur les solutions de protection de voyage sélectionnées. Toutes les solutions de protection de voyage peuvent être utilisées toute l'année, mais un tarif supplémentaire de 50 \$ par personne (plus les taxes applicables) s'applique pour les départs entre le 19 décembre et le 5 janvier annuellement ainsi que du 25 mars à avril 2026, du 17 au 28 mars 2027 et du 5 au 16 avril 2028. Les dates de départ correspondent aux dates du dernier vol d'une ville canadienne avant d'atteindre la destination finale. Les solutions Toutefranquillité et Touteflexibilité s'appliquent aux nouvelles réservations de forfaits vacances, de forfaits Vols et Hôtel et de circuit au Mexique, dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Europe, aux États-Unis et au Canada. L'offre s'applique aussi aux forfaits Vols et Croisière. La solution Touteflexibilité Plus s'applique aux nouvelles réservations de forfaits vacances et de forfaits Vols et Hôtel au Mexique, dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Europe, aux États-Unis, au Canada, en Asie, en Océanie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les solutions Touteflexibilité et Touteflexibilité Plus ne s'appliquent pas aux forfaits Vols et Croisière et aux vacances à Walt Disney World. La solution Touteflexibilité ne s'applique pas aux villas ou bungalows au-dessus de l'eau dans les complexes hôteliers Sandals ou aux villas de trois ou quatre chambres à coucher dans les complexes hôteliers Beaches. La protection Touteflexibilité Plus ne s'applique pas aux complexes hôteliers Sandals ou Beaches et ne s'applique pas aux circuits. Les protections de voyage Touteflexibilité et Touteflexibilité Plus peuvent être utilisées pour modifier votre réservation, transférer votre forfait ou annuler votre réservation. Une fois que les protections de voyage Touteflexibilité et Touteflexibilité Plus ont été utilisées, elles ne peuvent être rachetées qu'au moment où le changement est effectué ou lors de la réservation d'un nouveau forfait applicable. "Garantie ProtègePrix : Obtenez un remboursement et le prix de votre forfait baisse après avoir réservé. Avec la garantie ProtègePrix, vous pouvez réclamer un remboursement maximal de 200 \$ par personne, taxes comprises, à la suite d'une réduction du prix total du forfait. Le client doit déclarer, preuve horodatée de chute du prix à l'appui, le remboursement par téléphone au plus tard 5 jours après la baisse de prix à partir de l'écrin de paiement de la procédure de réservation. Avenant qu'aucune preuve ne soit fournie, le prix valide au moment de la demande de réduction du prix sera appliqué si celui-ci est inférieur au prix d'achat. S'applique seulement au plus tard, 21 jours précédant le départ pour le Mexique, les Caraïbes, l'Amérique centrale et les croisières, au plus tard, 30 jours précédant le départ pour l'Europe, le Canada ou les États-Unis. L'offre s'applique seulement pour le même forfait disponible au moment de la réservation sur [vacancesaircanada.com](#). Pour être admissible, la date de départ, ville de départ, catégorie de chambre ou de cabine, formule de repas, durée du séjour, classe de vol et service doivent rester les mêmes que la réservation originale. Les places nécessaires pour une nouvelle réservation doivent être disponibles au moment de la demande de remboursement. S'applique une seule fois par réservation. Les remboursements seront remis dans la forme de paiement originale du dossier. Le traitement de la demande peut prendre 14 jours ou plus. "Transférez votre forfait à un ami ou à un membre de votre famille jusqu'à 21 jours avant le départ pour les circuits et jusqu'à 7 jours avant le départ pour les forfaits vacances et les forfaits Vols et Hôtel. Au moins un passager doit rester fidèle au forfait. Les changements de nom en occupation simple ne sont pas autorisés. Les changements de dates de départ, destination, hôtel, catégorie de chambre ou d'occupation peuvent être effectués jusqu'à 21 jours avant le départ pour les circuits et jusqu'à 3 jours avant le départ pour les forfaits vacances et les forfaits Vols et Hôtel avec la protection de voyage Touteflexibilité et jusqu'à 24 heures avant le départ avec la protection de voyage Touteflexibilité Plus. Les changements de dates de voyage sont sous réserve de disponibilité des hôtels et des vols. Certains types de changements seront considérés comme des annulations et respecteront la politique d'annulation de la formule Touteflexibilité ou Touteflexibilité Plus. Un seul ensemble de changements peut être effectué par réservation sans pénalité. L'ensemble de changements peut inclure plus d'un changement, transfert, ou annulation, à condition qu'ils soient effectués au même moment. Une fois que la solution Touteflexibilité a été achetée, toute modification effectuée moins de 44 jours avant le départ ne peut être faite que dans le cadre de ce forfait et ne peut être effectuée en utilisant d'autres méthodes de modification ou d'annulation offertes par Vacances Air Canada. Tout changement entraînant une différence de prix plus élevé doit être payé par le client. Aucun remboursement n'est accordé si le nouveau prix est inférieur au prix initial. Le nouveau forfait doit être réservé au moment de la demande de changement. "Avec la protection de voyage Touteflexibilité, les annulations sont permises jusqu'à 3 jours avant le départ. La méthode de remboursement dépend du nombre de jours ayant la date de départ initiale : jusqu'à 21 jours avant le départ, le prix total du forfait sera remboursé dans le mode de paiement original; de 20 jours à 3 jours avant le départ, 100 % du prix total sera accordé en crédit interne. Les annulations demandées 2 jours ou moins avant le départ, y compris le jour du départ, ne sont pas remboursables en totalité. Avec la protection de voyage Touteflexibilité Plus, les annulations sont permises jusqu'à 24 heures avant le départ. La méthode de remboursement dépend du nombre de jours ayant la date de départ initiale : jusqu'à 21 jours avant le départ, le prix total du forfait sera remboursé selon le mode de paiement initial. Entre 20 jours et 24 heures avant le départ, le prix total du forfait sera remboursé selon le mode de paiement initial, moins un montant de 260 \$ par personne pour le Mexique, les Caraïbes, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, l'Europe, l'Asie, l'Océanie, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et de 100 \$ par personne pour les États-Unis et le Canada, qui sera versé sous forme de crédit interne. Le délai de 24 heures avant le départ est calculé à partir de l'heure de départ du premier vol de votre réservation. Les annulations demandées dans les 24 heures précédant le premier vol de départ ne sont pas remboursables à 100 %. Les locations de voitures, excursions, billets pour les parcs d'attraction et autres attractions sont non remboursables. Le prix des solutions de protection de voyage est non remboursable. En cas d'annulation, une période d'attente de 10 jours s'applique avant de pouvoir réserver de nouveau. Le crédit est valide pour un an et ne peut être échangé contre l'argent. Le crédit interne est transférable à une autre personne, sous réserve de l'approbation de Vacances Air Canada. Le bénéficiaire du crédit transféré doit se conformer aux mêmes conditions que le bénéficiaire initial. Vacances Air Canada se réserve le droit de refuser toute demande de transfert qui ne répond pas aux conditions spécifiées ou pour toute autre raison valable. La solution Touteflexibilité peut être rachetée en même temps que l'achat du nouveau forfait admissible. Toute différence de prix plus élevée causée par une annulation partielle doit être payée par le client. Lorsque vous utilisez un crédit interne pour une nouvelle réservation, aucun remboursement n'est accordé si le nouveau prix est inférieur au prix initial. Tout crédit restant restera dans le dossier et pourra être utilisé à tout moment jusqu'à son expiration. Les crédits de voyage ne peuvent être utilisés pour les achats effectués auprès de fournisseurs tiers, tels que ceux réservés par l'entremise des onglets Activités ou Location de voitures du site Web de Vacances Air Canada. Les points Aéroplan<sup>MD</sup> ne peuvent être restitués ou remboursés à aucun moment.

**POUR LA CONCERNANT LES OURAGANS** Les voyageurs peuvent faire confiance pour des vacances en toute tranquillité d'esprit. Si le National Hurricane Center/Tropical Prediction Center (NHC/TPC) des États-Unis émet un avertissement de tempête tropicale, une veille d'ouragan ou un avertissement d'ouragan pour la destination de vacances que vous avez choisie, dans les 48 heures précédant votre départ, vous pourriez être en mesure de changer votre date, de changer votre destination ou de choisir parmi d'autres options de modification de réservation. Les options peuvent différer si vous avez une réservation de groupe ou de croisière avec Vacances Air Canada. Contactez-nous pour en savoir plus.



VACANCES AIR CANADA

Faites voyager  
vos rêves<sup>MD</sup>